



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2023 / 2024

STATUT DE L'ARBITRAGE

District de la Loire

Tél : 04.77.92 28 72

PV N° 11 DU SAMEDI 28/10/2023

Réunion du 23 octobre 2023

Président : M. FOREST Jean-Louis
Secrétaire : M. MAZOYON Maurice
Représentant des clubs : M. MAGNIN André
Représentant du Comité Directeur : M. VIDRY Francis
Représentant de la Commission des Arbitres : Mme AZNAR Denise et M. LIGOUT Jean-Claude
Membres : MM. ARTAUD Pascal et FERRAND Frédéric

COURRIERS REÇUS

- M. PARISEL Fabrice, indépendant depuis 4 saisons, désire représenter le club de St Denis de Cabanne (528350), à compter de la présente saison, 2023 - 2024
- Club de Saint Denis de Cabanne, acceptant la représentativité de M. PARISEL Fabrice, comme arbitre représentant le club.
La commission donne son accord.

LISTE DES CLUBS EN INFRACTION AU 31 OCTOBRE 2023

Niveau	Clubs	N° Club	Obligations	Manquant	Infraction
D1	Chambéon Magneux	546352	2 Majeurs (+21 ans)	1	1 ^{ère} année
D1	Champdieu Marcilly	590363	2 Majeurs (+21 ans)	1	2 ^{ème} année
D1	Chateauneuf	533556	Majeurs (+21 ans)	1	1 ^{ère} année
D1	Haut Pilat	549920	2 Majeurs (+21 ans)	1	1 ^{ère} année
D2	Torenche	860487	1 Age indifférent	1	1 ^{ère} année
D3	Ric. O. du Montcel	537727	1 Age indifférent	1	1 ^{ère} année
D3	Portugais Loire	523196	1 Age indifférent	1	2 ^{ème} année
D3	Briennon	518059	1 Age indifférent	1	4 ^{ème} année
D3	Belette	560481	1 Age indifférent	1	2 ^{ème} année
D4	Bellegarde en Forez	504820	1 Age indifférent	1	2 ^{ème} année
D4	Haut Forez	550799	1 Age indifférent	1	1 ^{ère} année
D4	Olympique du Forez	560271	1 Age indifférent	1	4 ^{ème} année
D4	St Victor sur Loire	525333	1 Age indifférent	1	2 ^{ème} année
D4	La Chaumière	560588	1 Age indifférent	1	1 ^{ère} année
D4	Fc. Lerptien	549300	1 Age indifférent	1	2 ^{ème} année
D4	Se. Olympique Terrenoire	563864	1 Age indifférent	1	1 ^{ère} année
D4	St Victor sur Rhins	521801	1 Age indifférent	1	2 ^{ème} année
D4	Moulin Cherier	527609	1 Age indifférent	1	2 ^{ème} année
D4	Roanne Mayotte	550398	1 Age indifférent	1	4 ^{ème} année

LES CLUBS ONT JUSQU'AU 31 MARS 2024 POUR SE METTRE A JOUR